



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

BUREAU NATIONAL DE LA GUINEE (COGN)

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR DES CONSULTANTS
INDIVIDUELS**

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT
Département du Développement des Systèmes Electriques (PESD)
Division Energie pour l'Afrique de l'ouest (RDGW.1)
Bureau Pays Guinée - COGN

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL INGENIEUR ELECTRICIEN
POUR APPUYER LA DIVISION**

1. La Banque africaine de développement et la Commission de l'Union Européenne ont conclu plusieurs accords de co-financement de projets structurants, en vue de promouvoir et faciliter la croissance économique et la réalisation de meilleurs résultats de développement pour les Pays membres régionaux.

Les services prévus au titre de cette mission sont consignés en Annexe 1 dans les TDRs.

2. La Direction Générale du Bureau Régional de Développement et de prestations de services pour l'Afrique de l'Ouest de la Banque Africaine de Développement invite les Consultants Individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les prestations décrites dans les TDRs en annexe. Les Consultants Individuels intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.).

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à la Politique de passation des marchés de 2020 disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un Consultant Individuel n'implique aucune obligation de la part de la Banque de l'inclure sur la liste restreinte.

4. La durée des prestations est de 03 mois renouvelable. La date de démarrage est prévue à compter du 1^{er} septembre 2021.

5. Les Consultants Individuels intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures locales d'ouverture de bureaux suivants : 9H00 à 17H00 heure de Conakry.

6. Les manifestations d'intérêt devront être envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **vendredi 30 juillet 2021 à 17H00**, heure de Conakry et porter expressément la mention « **Recrutement d'un consultant individuel ingénieur électricien pour appuyer la division RDGW.1** »



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

BUREAU NATIONAL DE LA GUINEE (COGN)

A l'attention de : **Monsieur Léandre BASSOLE**, *Responsable Pays*
Banque Africaine de Développement
Bureau national du Groupe de la Banque africaine de développement en Guinée
Villas n°3 & 4, Cité des Nations, Boulbinet - Kaloum – BP : 6347 Conakry, Guinée Bureau de
la Banque Africaine de Développement en Guinée (COGN)
E-mail : e.soumah-barry@afdb.org Téléphone : +224 621 63 11 07

ETABLISSEMENT DE LA LISTE RESTREINTE

7. Une liste restreinte de trois à six Consultants individuels, sera établie à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt. Les consultants retenus sur la liste restreinte seront évalués selon les critères suivants sur la base de leur CV mis à jour

Qualification générale (diplôme et expériences générale	50%
Expériences spécifiques relatives aux prestations à effectuer	25%
Expériences des projets financés par les banques multilatérales de développement	20%
Capacité linguistique et informatique	5%



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

BUREAU NATIONAL DE LA GUINEE (COGN)

TERMES DE REFERENCE

Consultant Ingénieur électricien

INTRODUCTION

Créée en 1964, la Banque africaine de développement est la première institution panafricaine de développement. Elle a pour mission de promouvoir la croissance économique et le progrès social sur l'ensemble du continent. La Banque compte 80 pays membres, dont 54 pays africains (les pays membres régionaux). Le programme de développement de la Banque vise à atteindre les cinq objectifs prioritaires de la Stratégie décennale (2013-2022) pour l'Afrique à savoir : éclairer l'Afrique, nourrir l'Afrique, industrialiser l'Afrique, intégrer l'Afrique et améliorer la qualité de vie des populations africaines.

Dans ce contexte, la Banque s'est engagée dans la décentralisation de ses activités en créant les bureaux nationaux pour renforcer le dialogue avec les gouvernements de ses pays membres régionaux, les partenaires au développement, le secteur privé et la société civile. Les Bureaux nationaux assument également les fonctions opérationnelles de la Banque dans le démarrage et le suivi de la mise en œuvre des projets et programmes afin de renforcer la gestion des projets.

CONTEXTE

La Banque africaine de développement et la Commission de l'Union Européenne ont conclu plusieurs accords de co-financement de projets structurants, en vue de promouvoir et faciliter la croissance économique et la réalisation de meilleurs résultats de développement pour les Pays membres régionaux.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ces projets, La Direction Générale du Bureau Régional de Développement et de prestations de services pour l'Afrique de l'Ouest de la Banque Africaine de Développement envisage de recruter un (01) Consultant Ingénieur électricien pour appuyer la Division Energie pour l'Afrique de l'ouest (RDGW.1) dans les tâches relatives au programme de prêt et à la mise en œuvre des projets d'électricité, notamment les projets multinationaux d'interconnexion électriques en cours d'exécution dans la sous-région. Le consultant sera basé au bureau national de la Guinée et travaillera en étroite collaboration avec les Chargés de projets. Le consultant s'occupera notamment de faire la revue de tous les documents y compris les dossiers d'acquisition, conformément aux politiques, Directives et règles en vigueur à la Banque. Il sera également chargé de la production de rapports spécifiques pour les financements consentis par l'UE dans le cadre du PAGODA. Dans ce cadre, il entreprendra des missions liées au cycle de projets (identification, préparation, évaluation) ou à la gestion du portefeuille (lancement, supervision, achèvement, post-évaluation) et produira tous les documents afférents à ces missions conformément au Manuel des opérations de la Banque.



GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

BUREAU NATIONAL DE LA GUINEE (COGN)

OBJECTIF GENERAL

Le but principal de la mission du Consultant qui sera basé à Conakry en Guinée, est d'appuyer les chargés de projet dans le suivi de la mise en œuvre des projets d'électricité et plus particulièrement le suivi du projet d'interconnexion électrique en 225 kV Guinée-Mali. Le Consultant participera à la gestion du portefeuille à travers les différentes activités de lancement, supervision et achèvement puis à l'élaboration de tous les documents afférents à ces missions conformément au Manuel des opérations de la Banque. En outre, il procédera, sous la supervision des chargés de projets, à la revue de tous les documents y compris les dossiers d'acquisition, conformément aux politiques, Directives et règles en vigueur à la Banque ainsi qu'à la production de rapports spécifiques concernant le financement de l'UE dudit projet (suivant les dispositions de l'Accord PAGODA).

OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA MISSION DES CONSULTANTS

Sous la supervision générale du Chef de Division RDGW.1, du Responsable pays et en étroite collaboration avec les chargés de projets, le Consultant contribuera aux tâches suivantes :

- Prendre connaissance dès le début de son recrutement, des documents et rapports concernant les projets qui lui seront assignés pour mieux cerner les problèmes rencontrés dans leur exécution et s'imprégner du contenu et des particularités desdits projets. Il examinera également l'état d'exécution physique et financière de chaque projet et fera le point des travaux déjà réalisés et des travaux restant à faire conformément au calendrier d'exécution établi par les Unité de Gestion du Projet. Avec le concours des chargés de chaque projet, il relèvera et analysera tous les problèmes susceptibles d'entraver leur bonne exécution et leur viabilité.
- Suivre de façon régulière l'exécution des projets et programmes d'électricité financés par la Banque et en cours d'exécution dans le pays et plus particulièrement le projet multinational d'interconnexion électrique en 225 kV Guinée-Mali cofinancés par l'Union Européenne (UE) dans le cadre de l'Accord PAGODA signé avec la Banque. Faire la revue des rapports d'avancement des activités des projets et veiller à ce que les projets ne soient pas épinglés pour un quelconque défaut de mise en œuvre conformément aux dispositions de la directive présidentielle relative à la mise en œuvre des projets financés par la Banque.
- Veiller à la collecte de données nécessaires à l'élaboration de rapport spécifiques à communiquer à l'UE dans le cadre du PAGODA et de façon plus générale, veiller au respect des obligations de la Banque dans le cadre des projets d'énergie cofinancés par l'UE dans le cadre du PAGODA
- Assister l'emprunteur/l'agence d'exécution dans l'analyse du fonctionnement des structures et procédures nécessaires à l'exécution de chaque projet, la mise à jour du calendrier prévisionnel d'exécution, y compris la date prévue pour l'achèvement des projets et la résolution des problèmes qui pourraient éventuellement entraver la bonne



BUREAU NATIONAL DE LA GUINEE (COGN)

exécution.

- Conseiller la Banque dans les décisions à prendre pour une bonne gestion du portefeuille du secteur de l'énergie en Guinée en conformité avec les règles de procédures de la Banque.
- Contribuer à l'identification des projets et programmes d'électricité susceptibles d'être financés par le Groupe de la Banque en Guinée puis à la formulation, la préparation, l'évaluation et la supervision desdits projets ;
- Participer à la supervision et la revue à mi-parcours de la mise en œuvre des projets/programmes notamment en : (i) jouant un rôle important dans le suivi de leur avancement ; (ii) supervisant et suivant les activités d'acquisition de biens, travaux et services conformément aux politiques de la Banque en la matière - étudier et revoir notamment les projets d'avis à manifestations d'intérêt, de dossiers d'appels d'offres et de demandes de propositions soumis par les emprunteurs/donataires ; analyser les rapports d'évaluation des offres et les recommandations faites, par les emprunteurs/donataires, quant à l'adjudication des marchés ; examiner les projets de contrats ; (iii) vérifiant et approuvant les données soumises par les emprunteurs/donataires dans le cadre des demandes de décaissements des fonds des prêts/dons ; et (iv) veillant à ce que les organes d'exécution préparent des rapports dès l'achèvement des projets/programmes ;
- Participer aux réunions de la Division et événements organisés sur le secteur de l'électricité de la Guinée et assurer toute autre tâche qui lui sera confiée par le Chef de Division dans le cadre des activités opérationnelles de la division.

1. PROFIL DU CONSULTANT

Le Consultant devra:

- Être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur électricien ou équivalent ;
- Avoir au moins sept (7) ans d'expérience professionnelle pertinente dans le secteur de l'électricité, acquises dans des sociétés d'électricité ou dans des Institutions multilatérales de développement, dans le cadre de projets financés par celles-ci, ou dans des agences de Maîtrise d'Ouvrage ou de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée. Avoir une expérience dans la supervision de projets financés par des Institutions multilatérales de développement serait un atout ;
- Être capable d'utiliser les logiciels standards de la Banque (Word, Excel, PowerPoint, MS Project);
- Avoir d'excellentes aptitudes à la communication écrite et orale en français et avoir une connaissance pratique de l'anglais.
- Avoir une expérience pertinente en Afrique et particulièrement en Afrique de l'Ouest.



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

BUREAU NATIONAL DE LA GUINEE (COGN)

2. RAPPORTS ET INTERACTION AVEC LA BANQUE

Le Consultant travaillera avec les Chargés de projets de la Division et interagira, sous la supervision du Chef de Division, avec d'autres Départements de la Banque.

Le consultant devra élaborer un rapport mensuel d'activités. Dans le cadre de ses missions sur le terrain, il participera à l'élaboration des aides mémoires, des rapports de retour de mission et des réunions de la Division.

Tous les rapports préparés par le Consultant resteront propriété de la Banque, seront traités comme confidentiels et ne pourront être diffusés sans l'autorisation préalable du Chef de Division.

3. DUREE ET CALENDRIER

Les prestations nécessitent une présence physique du consultant à Conakry et se dérouleront pour l'essentiel au Bureau de la Banque en Guinée. La durée de la mission est de 03 mois renouvelable. Le démarrage des prestations du consultant est prévu au début du mois de septembre 2021.